



28 nouveaux lauréats du Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Nouvelle-Aquitaine - 23 avril 2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Doté initialement par l'Etat de **400 millions d'euros à l'échelle nationale, et récemment renforcé de près de 300 millions d'euros** financés à parité Etat / Régions, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfetures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, **l'Etat et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun** pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. En région Nouvelle-Aquitaine, **l'Etat et la Région mobilisent ainsi 30 millions de crédits supplémentaires jusqu'au 1er juin 2021.**

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : *« Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »*

Alain Rousset, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine *« Il n'a pas été difficile de mobiliser nos industriels pour ces projets territoriaux de France Relance. Plus de 250 dossiers sont aujourd'hui dans les tuyaux, suite à une concertation étroite avec les services de l'Etat en*

région. Ils représentent plus de 600 millions d'euros d'investissement. Nous coordonnons nos forces et moyens avec l'Etat pour qu'ils se déploient sur nos territoires, au plus vite. »

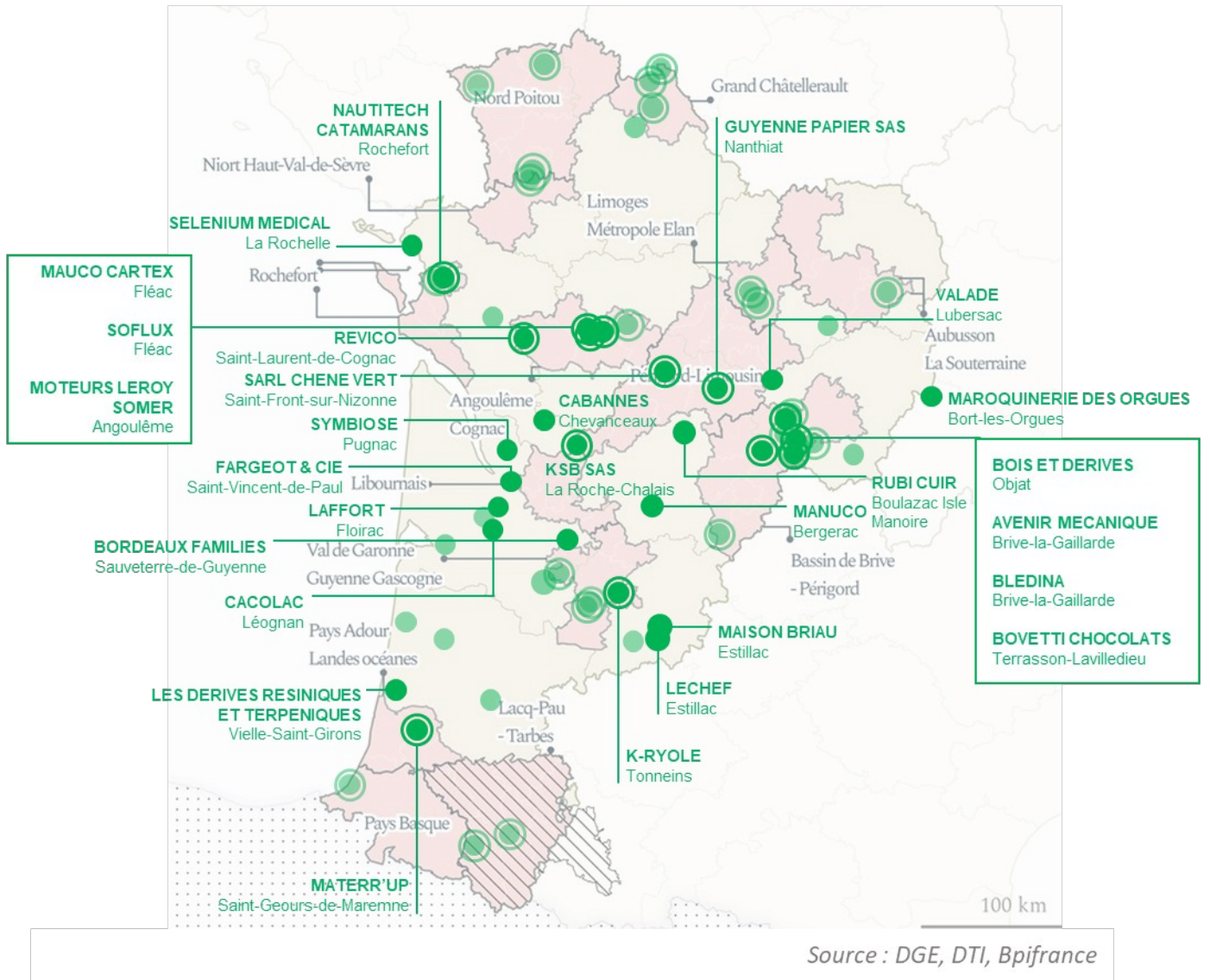
Les nouveaux lauréats en région Nouvelle-Aquitaine

28 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par la préfecture de région et le conseil régional. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de **12 M€** pour un volume d'investissement prévisionnel total de **75 M€**. **Ces projets pourront générer plus de 400 emplois.**

Ce sont donc, à ce jour, **59 projets néo-aquitains** qui ont été soutenus par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Les entreprises bénéficiaires sont **en majorité des PME (38) et des ETI (11)**. **36 s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 60% des lauréats.**

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoir-faire et transition écologique.

28 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Informations sur le projet

- LECHEF ← Porteur du projet
- Estillac ← Commune

Annnonce des lauréats

- Nouveaux lauréats
- Anciens lauréats

Projets localisés dans des territoires d'industrie

- Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »
- Projet situé en dehors d'un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

MAUCO CARTEX

FLEAC (16) – PME

Les activités de l'entreprise Mauco Cartex sont la création, la fabrication et l'impression de packaging en carton ondulé ainsi que la fabrication de caisses en bois et leur commercialisation.

Le secteur du packaging est en pleine transformation et l'entreprise s'adapte en proposant une nouvelle offre unique et différenciante, tournée vers le sur-mesure et l'innovation, dans le cadre d'une stratégie digitale. Dans ce contexte, l'entreprise Mauco Cartex souhaite acquérir au sein de son établissement de Fléac, une machine d'impression numérique haute qualité et son environnement technique.

Le projet contribuera à créer 3 emplois en 2021 et à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 17 salariés.

LEROY SOMER

ANGOULEME (16) – Territoire d'industrie Angoulême-Cognac – Grande entreprise

Leroy-Somer est spécialiste mondial en alternateurs et systèmes d'entraînement électromécanique et électronique.

L'objectif du projet consiste à développer et diversifier l'activité d'usinage de la fonderie afin de répondre à l'attente des clients qui souhaitent des composants finis, c'est-à-dire en fonte usinée. Cela nécessite des investissements lourds : acquisition d'un centre d'usinage, robotisation de l'ébarbage, automatisation de la mise en palettes, amélioration de la gestion informatique de la production.

Le soutien de l'État doit permettre à l'entreprise de rester présente sur toute la chaîne de valeur, de la coulée à l'usinage/assemblage. Il permettra la consolidation d'une vingtaine d'emplois d'ici 2022.

VALADE SAS

LUBERSAC (19) – PME

Implanté à Lubersac en Corrèze depuis plus de 130 ans, Valade est spécialiste de la transformation des fruits à destination de la restauration hors foyer, de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution en passant par les artisans des métiers de bouche. Son effectif en 2020 est de 216 salariés.

Le projet PROCESS.4 vise à renforcer la capacité de production de Valade en intégrant une nouvelle plateforme de préparation de purées et compotes de fruits. Ce programme d'investissement fait suite à une première phase de modernisation vers de nouveaux contenants adaptés aux attentes des marchés. Il vise notamment à pérenniser l'activité et les emplois en Nouvelle-Aquitaine, à renforcer la performance, ainsi que la qualité des produits en adéquation avec les attentes des marchés, à améliorer la performance environnementale de la

production, les conditions de travail et à former les personnels pour leur employabilité.

REVICO

SAINT LAURENT COGNAC (16) – Territoire d'industrie Angoulême-Cognac – PME

Revico est spécialisée dans la valorisation et la dépollution des vinasses, qui sont les résidus organiques de la distillation des eaux de vie charentaises. L'entreprise est certifiée ISO 14001 et dégage un chiffre d'affaires de plus de 6 millions d'euros dont un tiers à l'export. Revico valorise les vinasses en extrayant l'acide tartrique : un acide organique alimentaire biosourcé utilisé dans l'industrie pharmaceutique et l'industrie agroalimentaire. Une fois cette extraction réalisée, les vinasses charentaises permettent de produire du biogaz via un processus de méthanisation. Ce gaz utilisé dans un moteur de cogénération permet de produire de l'électricité et de la chaleur d'origine renouvelable. Les investissements visent à la fois : l'augmentation des capacités de production, l'optimisation de la performance environnementale des outils, la sécurisation des procédés et de la distribution de l'énergie électrique. Ce projet contribuera à créer les emplois suivants : 2 agents de production pour renforcer les équipes, 2 techniciens pour participer au déploiement des projets, 1 technicien attaché à la maintenance.

L'effectif salarié de l'entreprise (hors saisonniers) passera de 30 salariés en septembre 2020 à 35 salariés fin 2021.

AVENIR MECANIQUE

BRIVE LA GAILLARDE (19) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

La société Avenir Mécanique, basée à Brive-la-Gaillarde, est spécialisée dans l'usinage de pièces de précision de petite et moyenne série pour les secteurs automobile, aéronautique, médical, électronique et de l'armement.

Touchée de plein fouet par la crise sanitaire en 2020, la société souhaite diversifier son activité vers le secteur électronique et va ainsi bénéficier du soutien de l'État pour l'acquisition de deux centres d'usinage ad hoc. Ces investissements s'intègrent dans la démarche « usine du futur » déjà engagée par l'entreprise.

La mise en œuvre de ce projet va permettre à l'entreprise de pérenniser 5 emplois menacés et de créer 2 nouveaux emplois.

MANUCO

BERGERAC (24) – Grande entreprise

Manuco, situé à Bergerac, est leader mondial dans le secteur de la nitrocellulose, unique producteur français et stratégique pour la souveraineté de la France. La production de nitrocellulose est réalisée par nitration de la cellulose, issue de la pâte de bois avec pour origine principalement la forêt des Landes ou la cellulose de coton. Les investissements visent à modifier l'unité de concentration d'acide sulfurique en ajoutant un ensemble de nouveaux équipements ce qui lui

permettra d'avoir une plus grande autonomie de fonctionnement en limitant la dépendance à des tiers tout en réduisant très fortement les transports routiers.

Le projet contribuera à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 76 salariés.

CHENE VERT

SAINT-FRONT-SUR-NIZONNE (24) – Territoire d'industrie Périgord-Limousin – PME

La fromagerie Chêne Vert située à Saint-Front-sur-Nizonne, est spécialisée dans la fabrication de fromage de chèvre et de brebis, frais et affinés, à partir de lait conventionnel et biologique. Impliqué dans la marque collective Cabécou du Périgord, il est aussi le second acteur caprin biologique au niveau national. L'entreprise connaît une forte croissance mais se trouve freinée par les contraintes environnementales liées à sa situation géographique en zone Natura 2000.

Le projet porte sur la construction d'un nouveau site de production sur la commune limitrophe de Saint-Martial-de-Valette sur le même bassin d'emploi au sein du Territoire d'Industrie Périgord Limousin. Il s'inscrit dans une démarche Usine du futur conçue pour accompagner la croissance et doper les performances de l'entreprise dans le respect d'un développement responsable, éthique et durable.

L'entreprise emploie actuellement 41 salariés et le projet permettra la création de 8 emplois à l'horizon 2022.

FARGEOT & CIE

SAINT-VINCENT-DE-PAUL (33) et THIVIERS (24) – PME

Depuis 1930 l'entreprise familiale Fargeot perpétue le savoir-faire traditionnel de la fabrication de Charentaise selon la méthode du « cousu-retourné ». A partir de 2019, la production est diversifiée avec une gamme de chaussures médicales Podowell. Aujourd'hui, la Charentaise bénéficie de l'indication géographique « Charentaise de Charente et Périgord made in France » et s'affiche dans un style plus actuel pour satisfaire une clientèle plus jeune.

Pour entretenir sa dynamique de croissance, l'entreprise va donc se doter de nouveaux moyens de Recherche & Innovation et accroître sa surface d'activité. Dans un deuxième temps, le site de Thiviers verra sa capacité de production augmentée par l'industrialisation du savoir-faire traditionnel et le lancement de nouvelles lignes de fabrication intégrant ces nouvelles technologies connectées pour la vente en ligne Internet.

Le projet permettra la création d'une quinzaine d'emplois nouveaux et contribuera à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 102 salariés.

RUBI CUIR

BOULAZAC ISLE MANOIRE (24) – PME

Rubi Cuir est spécialisée dans la fabrication de sous-ensembles et composants en cuir pour le prêt-à-porter et la maroquinerie de luxe et excelle dans le secteur de la confection et de la maroquinerie haut de gamme pour le compte de grandes maisons de luxe françaises. Cette société dégage un chiffre d'affaires de 5,6 millions d'euros, essentiellement sur le marché national. Les investissements visent, d'une part, à doubler sa capacité de production avec le développement des compétences métiers de la maroquinerie et, d'autre part, à l'acquisition d'équipements modernes et novateurs destinés au travail du cuir, en lien avec sa démarche écologique, de réduction de ses émissions de CO2 et le recyclage de ses déchets cuir.

Ce projet contribuera à créer plus de 90 emplois sur le territoire et à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 92 salariés.

SYMBIOSE

PUGNAC (33) – PME

Fondée en 2014, SYMBIOSE, jusque-là hébergée par le CEA-LITEN, va passer à l'étape d'industrialisation de son process. Spécialisée dans le développement et la production de surfaces plastiques intelligentes, elle va mettre en œuvre ses brevets obtenus dans les domaines des procédés, de l'optique et de l'électronique. Les surfaces tactiles et/ou éclairées qu'elle développe intéressent déjà l'automobile, la domotique, l'électroménager... Ces surfaces intelligentes (Smart Surface) sont réalisées par le procédé IMDE : In-Mold Decoration & Electronics, combinant la décoration dans le moule lors de la production de pièces plastiques avec l'électronique imprimée en une seule étape.

L'investissement est de 3,5 M€ et permettra à cette usine de recruter 30 personnes par an à compter de 2023 sur le site de Pugnac.

LAFFORT

FLOIRAC (33) – PME

Laffort est spécialisée dans le développement, la production et la mise en marché de produits œnologiques, destinés aux professionnels de la vitiviniculture. Promouvant une œnologie de précision, inspirée de la nature, l'entreprise réalise 75% de son chiffre d'affaires à l'export. Les investissements visent, dans un premier temps, l'optimisation de son outil industriel afin de gagner en compétitivité et flexibilité, tout en réduisant la charge de ses effluents de 20 à 25%. Dans un second temps, Laffort souhaite augmenter ses capacités de stockage de produits finis et mettre en place une organisation plus rationnelle et plus fluide de sa logistique.

Ce projet contribuera à créer 3 emplois sur le site mais aussi à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 49 salariés.

MATERR'UP

SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE (40) – Territoire d'industrie Adour-Landes Océanes – PME

Cette entreprise, localisée à Saint-Geours-de-Maremne (40) est une jeune entreprise industrielle de 10 salariés spécialisée dans la production de bétons terre bas carbone.

Le projet d'investissement s'inscrit dans l'industrialisation de sa technologie 3C®. Cette nouvelle génération de bétons est issue d'un ciment d'argile innovant, et le projet s'articule autour de la construction d'un bâtiment et de la mise en place de lignes de production avec l'acquisition d'outils industriels.

L'objectif principal de ce projet est de régionaliser la chaîne de valeur du béton en relocalisant la production de ciment par la valorisation de la matière première locale : l'argile. Cette technologie apportera une solution à la décarbonation du secteur du bâtiment et répond à l'attente du marché de la construction.

Ce projet industriel permettra de tripler les effectifs à l'horizon 2023.

MAISON BRIAU

ESTILLAC (47) – ETI

Implantée sur la Commune d'Estillac sur les bords de Garonne, Maison Briau est une maison de cuisine historique, une PME française de traditions. Présidée par Yann Maus, Maison Briau est spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés à base de produits de la mer, et revendique fièrement la qualité de son produit-phare : la brandade de morue parmentière.

Forte de sa logique de traçabilité, de circuits courts et durables, Maison Briau fait le choix d'intégrer sa filière approvisionnement séchage / salage du cabillaud dans son processus de cuisine. Un projet visant à rapatrier cette étape sur le site agenais pour supprimer à la fois les intermédiaires et ses coûts et éviter d'importantes ruptures d'approvisionnements, tout en multipliant par 1,5 ses volumes de production de Brandade de Morue parmentière d'ici à 7 ans.

Le programme d'investissements de cette entreprise agenaise se porte au total à 8.5 millions d'euros pour investir d'une part dans l'extension de l'atelier actuel implanté sur l'Agropole depuis 25 ans afin d'y loger la nouvelle activité de transformation de cabillaud ; et d'autre part dans l'acquisition des principaux équipements de production. Un socle d'investissements fondateurs qui permettront de pérenniser les 76 emplois actuels sur le site lot-et-garonnais, et la création de 35 nouveaux postes d'ici 5 ans.

NAUTITECH

ROCHEFORT (17) – Territoire d'industrie de Rochefort Océan – Grande entreprise

Nautitech Catamarans est un chantier naval qui conçoit, industrialise et fabrique des catamarans de luxe pour des clients propriétaires, offrant des bateaux marins, confortables, innovants et écoresponsables. Nautitech Catamarans emploie 130 personnes sur son site de Rochefort, pour une production de 40 à 50 bateaux par an, dont 70% sont exportés dans le monde entier via plus de 50 agents revendeurs.

Le plan d'investissement de 2,7 millions d'euros sur 2021/2022 inclut la rénovation d'un bâtiment où seront réalisées les grandes pièces des bateaux en polyester, la digitalisation de ses outils de conception et de fabrication permettant une meilleure personnalisation, la mise en place de procédés cobotisés pour une amélioration des postes de travail, le développement de la flexibilité de la ligne d'assemblage, ainsi que différents investissements permettant de réduire l'impact environnemental des productions.

K-RYOLE

TONNEINS (47) – Territoire d'industrie Val de Garonne – PME

Cette entreprise, actuellement localisée en région parisienne, va créer sa première unité de production industrielle à Tonneins dans le Lot-et-Garonne. Elle conçoit des équipements de mobilité et de logistique utilitaires urbains, de type « dernier kilomètre », à motorisation électrique (vélos cargos, triporteurs, remorques motorisées...).

Misant sur un redémarrage de ses marchés en 2021, la société souhaite s'implanter en Nouvelle-Aquitaine en créant un site industriel de 4 500 m² doté des outillages, licences et logiciels associés nécessaires à la production des véhicules en série.

L'objectif est de produire 800 machines dès 2021, puis 3 000 machines d'ici 3 ans. Le projet permettra la création de 40 emplois d'ici 3 ans, dont 15 dès 2021.

KSB

LA ROCHE-CHALAIS (24) – Territoire d'industrie Périgord-Limousin – Grande entreprise

L'entreprise KSB, acteur majeur dans le domaine des pompes et de la robinetterie industrielle va investir en Dordogne dans des équipements de modernisation de son outil industriel, notamment dans le domaine de l'usinage. Les nouvelles machines seront connectées pour permettre une gestion de la production conforme aux exigences de l'usine du futur. Le nouvel équipement permettra de diminuer fortement la consommation électrique de cet îlot et d'accroître la flexibilité/réactivité du site périgourdin dans un contexte de forte concurrence internationale.

La réussite du projet permettra la pérennisation de 14 emplois d'ici 2023.

GUYENNE PAPIER

NANTHIAT (24) – Territoire d’industrie Périgord-Limousin – PME

L’entreprise Guyenne Papier, localisée à Nanthiat en Dordogne, emploie 42 salariés. Elle se positionne sur des supports à valeur ajoutée pour l’industrie graphique, la transformation papetière, l’industrie du textile et l’impression digitale. Le projet vise à créer un pôle finition, transformation afin de développer des activités connexes actuellement opérées en sous-traitance avec des partenaires européens et asiatiques.

Le projet contribuera à valoriser le patrimoine industriel français, à créer et consolider des emplois.

BOVETTI CHOCOLATS

TERRASSON-LAVILLEDIEU (24) – Territoire d’industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

L’entreprise, productrice de chocolats fins, est détentrice d’un savoir-faire artisanal reconnu et pourvoyeuse d’emplois (28 salariés) sur le bassin de Terrasson-Brive en territoire d’industrie.

L’acquisition de 3 nouvelles lignes de production et le réaménagement de l’atelier contribueront au développement de ses capacités de production en bio et à anticiper une hausse de la demande sur ce type de produits en 2021. Le projet participera à une augmentation de la croissance de l’entreprise de 10% à 20% sur les 3 prochaines années et à sa consolidation sur son territoire pour pérenniser les 28 emplois et envisager 2 à 3 recrutements par an à horizon 2023.

BOIS ET DERIVES

OBJAT (19) et COLY-SAINT-ARMAND (24) – Territoire d’industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

L’entreprise Bois et Dérivés dont le siège est situé à Allasac en Corrèze, compte 62 salariés et a pour activité la transformation du bois. Le projet concerne son entité Arbopal spécialisée dans la fabrication de palettes et de caisses. Les investissements s’articulent autour d’une distribution des volumes de production et d’une amélioration de la performance des 3 sites industriels actuels d’Arbopal, en mutualisant les bonnes pratiques et les synergies de structure, dans une logique d’Industrie du futur en intégrant entre autres des robots mobiles.

Le projet contribuera à créer de 4 à 8 emplois d’ici 2023.

CABANNES

CHEVANCEAUX (17) – PME

L’entreprise Cabannes est spécialisée dans la fabrication de parquets contrecollés et l’assemblage de placages. A l’origine, entreprise familiale créée au début des années 1980, elle a rejoint le groupe belge Decospan en 2015. L’usine Cabannes

est désormais l'un des deux sites français du groupe et emploie aujourd'hui 55 salariés.

L'entreprise souhaite renforcer et optimiser sa productivité en investissant dans une nouvelle presse automatisée et robotisée, une nouvelle ligne de finition et un transformateur électrique plus puissant pour pouvoir répondre à une demande grandissante sur le secteur en France et à l'export. L'entreprise projette également de développer son activité internationale particulièrement aux États-Unis et en Chine.

Le projet permettra de recruter 10 personnes dans les 2 années à venir.

BLÉDINA

BRIVE (19) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord – Grande entreprise

Blédina, entreprise centenaire et engagée pour apporter la santé par l'alimentation aux bébés, est le leader français du marché de l'alimentation infantile. Certifiée B-Corp, Blédina contribue à cette mission en participant à la recherche, la conception et la commercialisation des produits alimentaires et des services adaptés aux besoins spécifiques des enfants de moins de 3 ans et de leurs familles. Blédina agit en travaillant avec des fournisseurs, agriculteurs et experts de la petite enfance et au plus près des besoins des parents. Son activité est répartie en France sur 3 sites spécialisés dans les préparations et les céréales infantiles et l'alimentation diversifiée.

Le projet d'investissement vient diversifier l'activité du site de Brive-la-Gaillarde. Au-delà des célèbres petits pots de la marque Blédina fabriqués sur le site, cet investissement permettra la production de produits à destination de la nutrition médicale. Une stratégie d'innovation ambitieuse pour le site qui devient un véritable point d'ancrage du pôle « nutrition spécialisée », en développant des produits adaptés aux besoins des personnes les plus fragiles.

SELENIUM MEDICAL

LA ROCHELLE (17) – PME

Selenium Medical est une entreprise qui propose ses prestations dans le traitement de surface, l'emballage et l'injection de dispositifs médicaux implantables.

Avec ce projet, Selenium Medical industrialise à La Rochelle un emballage médical stérile à usage unique breveté et éco-conçu qui garantit la parfaite stérilité de tout dispositif médical livré au bloc. Ainsi les dispositifs de maintien et de manipulation au bloc permettent qu'aucun intervenant lors de l'opération ne touche directement l'implant. Selenium assure la fabrication et la mise en œuvre de cette solution d'emballage mais aussi sa filière de recyclage post-utilisation.

Ce projet permettra de créer 37 emplois directs sur La Rochelle.

LES DERIVES RESINIQUES ET TERPENIQUES (DRT)

VIEILLE-SAINT-GIRONS (40) – Grande entreprise

Classé parmi les leaders mondiaux de la chimie du végétal, DRT produit des ingrédients issus du pin. DRT a décidé la construction d'une nouvelle unité de production utilisant les plus récentes technologies sur son site de Vielle-Saint-Girons pour la production de résines de colophane hydrogénées. Avec cet investissement, DRT pourra se positionner comme fournisseur de colophanes hydrogénées de haute qualité au niveau international. Cette capacité additionnelle permettra à DRT de répondre à la demande croissante en matières premières d'origine naturelle venant de nombreux secteurs industriels.

DRT prévoit la création de 9 emplois à horizon 2024.

MAROQUINERIE DES ORGUES

BORT-LES-ORGUES (19) – ETI

Le groupe Tolomei, propriétaire de la Maroquinerie des Orgues, est spécialisé dans la manufacture de maroquinerie d'excellence pour le compte des plus grandes marques de luxe. Le groupe compte actuellement 10 sites de production. Les sites de Bort les Orgues emploient 419 personnes (342 sur le site principal et 77 sur un second site voisin).

Le projet vise à moderniser le site principal de production de la maroquinerie de Bort les Orgues et de le doter de nouvelles capacités de production. Il y a 3 ans, le groupe Tolomei a repris ce site qui comptait alors 372 personnes. La configuration de ce site construit il y a plus de 30 ans et les moyens de production ne permettent plus de faire face à la croissance de l'entreprise. Un programme significatif d'investissements matériels et immobiliers est ainsi engagé.

Ce projet permettra la création d'une quarantaine d'emplois.

SOFLUX

FLEAC (16) – Territoire d'industrie Angoulême-Cognac – ETI

Le Groupe Soflux est spécialisé dans le dimensionnement, l'installation et l'entretien d'équipements électriques, climatiques, plomberie et énergies renouvelables. Elle regroupe trois filiales : 2 (SERE et SNEE) dédiées aux interventions sur chantiers et ART3S spécialisée dans la formation aux métiers du BTP.

L'entreprise a pour ambition de créer un site industriel de produits d'équipements électriques sur le territoire du Grand Angoulême. Cette nouvelle filiale sera consacrée à la fabrication de pieuvres électriques ainsi que de tableaux électriques montés câblés pour les marchés des installateurs électriques, des entreprises générales du bâtiment et des constructeurs de maison individuelles.

Ce projet permettra la création de 54 emplois d'ici 2025.

CACOLAC

LEOGNAN (33) – PME

Cacolac est une PME familiale indépendante, spécialisée, d'une part, dans la fabrication, le conditionnement et la commercialisation de boissons lactées chocolatées à sa marque propre, et, d'autre part, dans les prestations de remplissage pour d'autres sociétés de produits laitiers et vitivinicoles. Ses effectifs comptent 46 salariés et elle dégager un chiffre d'affaires total de plus de 15 M€, dont 51,7% à l'export.

L'objectif du projet est de créer un outil unique et innovant de remplissage de canettes aluminium multi formats pour répondre à la forte demande de la filière vitivinicole dans sa recherche de nouveaux emballages adaptés aux modifications des habitudes de consommation pour le marché européen et le grand export.

Le projet permettra la création de 28 emplois.

BORDEAUX FAMILIES

SAUVETERRE DE GUYENNE (33) – Union de coopératives vitivinicoles

Bordeaux Families est une union de caves coopératives vitivinicoles, comprenant à la fois des structures commerciales et industrielles. Le groupe Terre de Vignerons, auquel cette structure appartient, représente 1 760 coopérateurs, 16 700 hectares de vignes, 915 000 hectolitres vinifiés (soit 60% de la production des caves coopératives du département).

Bordeaux Families dégager un chiffre d'affaires de près de 34,8 M€, dont plus de 42,6% à l'export, compte 80 salariés et regroupe 300 adhérents viticoles pour une superficie de 5 000 hectares de vignes dans le bassin de production du Bordelais.

L'entreprise s'oriente vers un projet innovant en phase avec la stratégie des syndicats agricoles et du CIVB : la création d'une unité de dés-alcoolisation de vins par distillation sous vide. Ce projet industriel permettra la relocalisation de prestations actuellement effectuées chez des sous-traitants espagnols.

ESTILLAC (47) – PME

La société Lechef est spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés premium, (produits ultra-frais, frais et surgelés), distribués principalement en grande surface.

Outre l'extension de la capacité de production et l'internalisation d'activités auparavant sous-traitées, les investissements visent également l'économie d'énergie et d'eau. La surface de l'usine passera de 8 000 à 10 000 m². Le projet améliorera la productivité ainsi que les conditions de travail des salariés, dont certaines tâches seront automatisées.

Cela se traduira par la création de plus de 60 emplois en plus des 160 ETP déjà présents sur site.

Contacts presse

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine :

Sophie Billa / Agathe Nougué : 05 56 90 60 18
pref-communication@gironde.gouv.fr

Région Nouvelle-Aquitaine :

Rachid BELHADJ – 05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

A propos de « France Relance » :

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des **résultats territorialisés** des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur : <https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr